



Le 27 juin, manifestation contre la casse de l'assurance chômage et de nos emplois !

Le gouvernement a décidé de mener une 5e réforme de l'assurance chômage, dont l'objectif affiché serait l'atteinte du « plein emploi ». Ces mesures poursuivent la logique de baisse brutale des droits entamée en 2019 par l'exécutif qui n'a eu de cesse de durcir les règles d'indemnisations des demandeurs d'emploi : Réforme du calcul du salaire journalier de référence, passage de 4 à 6 mois de la durée de cotisation nécessaire pour l'ouverture de droits, application d'un coefficient réducteur sur la durée maximale d'indemnisation via le mécanisme de contracyclicité, dégressivité de l'allocation pour les « hauts revenus » à partir du 7e mois...

Toutes ces réformes, mise en place par les gouvernements successifs depuis 5 ans, ont entraîné des conséquences directes et graves pour les personnes privées d'emploi, tant sur le montant des allocations (-17%), que sur la durée moyenne d'indemnisation (-25%), et une baisse du nombre des personnes percevant une indemnité par rapport au nombre d'inscrit-es (seulement 38% le sont).

Cette nouvelle réforme a pour seul but d'économiser 3,6 milliards d'euros (soit 10% des dépenses actuelles) sur le dos des chômeurs, en s'attaquant au droit des plus précaires (jeunes et seniors).

Elle va imposer aux chômeurs 8 mois de travail sur les 20 derniers mois pour être indemnisé (contre 6 mois sur 24 mois), ce qui exclura la quasi-totalité des travailleurs précaires d'une allocation chômage entre deux contrats.

En abaissant la durée maximale d'indemnisation de 18 mois à 15 mois (ou de 27 mois à 22,5 mois pour les plus de 57 ans), c'est un vaste chantage à l'emploi et à la mise en concurrence entre salarié qui est orchestré, c'est mettre en difficulté les chômeurs dans leur formation pour reconversion et que dire de celles et ceux âgées de plus de 55 ans. A l'heure actuelle, les statistiques de France Travail sont sans équivoque, 22% des chômeurs inscrits mettent plus d'un an à retrouver du travail.

D'ores et déjà ce sont 185 000 personnes qui seraient écartées du droit à indemnisation, alors qu'actuellement seul un chômeur sur deux est indemnisé.

Ces mesures pourraient être aggravées en cas de baisse du taux de chômage officiel.

Toutes nos organisations syndicales s'accordent sur les ravages de cette nouvelle réforme, sur cette nouvelle attaque d'ampleur contre les chômeurs sous couvert d'un pseudo plein emploi.

Nous recensons 130 entreprises où l'emploi serait mis à mal, soit 33 021 emplois directs ou indirects, menacés ou supprimés, dont 14 611 pour la seule industrie.

Notre région n'étant évidemment pas épargnée nous le voyons avec MA France, dont les salariés sont toujours en lutte, le décompte régional serait près de 13 000 emplois supprimés ou en danger de suppression.

C'est bien la guerre au chômage et non aux chômeurs qu'il faut faire, le gouvernement comme le patronat doivent renoncer à la réforme la plus inutile, la plus injuste et la plus violente jamais vue.

Rendez-vous jeudi 27 juin à 11h au siège du Medef 55 avenue Bosquet Paris puis départ en manifestation en direction des ministères pour exiger le retrait immédiat du projet de décret. Des prises de parole auront lieu en fin de manifestation entre 13h et 14h.

Vendredi 21 juin 2024